

Gouverneur royal ou chevalier croisé ? Boucicaut à Gênes, une administration intéressée

Christophe MASSON

Docteur en histoire, art et archéologie, assistant volontaire,
université de Liège, département des sciences historiques

Extrait de : Isabelle Chave (dir.), *Faire la guerre, faire la paix : approches sémantiques et ambiguïtés terminologiques*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2012.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Perpignan en 2011.

1401-1409. Entre ces deux dates, le maréchal de France Jean le Meingre, plus connu sous le sobriquet de Boucicaut, a exercé, délégué par le roi de France Charles VI, la charge de gouverneur royal de Gênes. Cette cité, espérant de la sorte mettre un terme aux troubles politiques qui la déchiraient, avait, en 1393, approché le roi de France afin qu'il la rattache à ses possessions. Louis d'Orléans ayant reçu Asti en dot de son mariage avec Valentine Visconti, fille de Gian Galeazzo, seigneur de Milan, c'est à lui qu'est transmise cette nouvelle province, sur laquelle le pouvoir français doit encore être établi. Après l'expédition du comte de Soissons, Enguerrand de Coucy, lieutenant du duc, en 1394-1395, le roi acheta les droits de son frère sur Gênes et Savone et obtint la soumission effective de la Ligurie à la suite d'une ambassade de Pierre Fresnel, évêque de Meaux. L'initiative revient donc à Paris, qui nomme, successivement, gouverneurs royaux de Gênes, Antonio Adorno, ancien doge et principal acteur de la vie politique ligure du temps – il s'était trouvé à la manœuvre lors des négociations de cession de la république –, Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et Collart de Calleville. Mais ce dernier, confronté à nouveau aux troubles urbains, est contraint à la fuite. Ce n'est qu'après plus d'un an d'anarchie que Boucicaut reçoit le gouvernement de la Ligurie. Le 31 octobre 1401, il entre à Gênes et se signale aussitôt par un exercice autoritaire du pouvoir, qui s'illustre entre autres dans l'exécution de plusieurs meneurs génois.

Le nouveau gouverneur est cependant plus qu'un tyran cruel. Certainement informé des difficultés éprouvées par ses prédécesseurs, il adopte une politique qui doit faire de Gênes une province – du royaume de France, s'entend – suffisamment puissante économiquement et militairement pour éviter un renversement tel que celui dont a été victime Collart de Calleville. S'il peuple l'administration de nobles français qui l'ont accompagné outre-monts, il porte une attention toute particulière à parfaire les ressources défensives de la Ligurie. C'est ainsi qu'il s'assure de la possession de Monaco, du Val d'Arroschia et de l'île d'Elbe, qu'il crée un *fondo segreto* destiné à fournir à son gouvernement les ressources financières à même d'assurer des dépenses urgentes et, surtout, qu'il fait construire deux châteaux, hors de la ville, à Chiavari et à La Spezia, ériger la Darse pour protéger le port génois et rénover le Châtelet, la principale place forte de la cité, aujourd'hui disparue¹.

Le maréchal est également un homme de guerre et escompte à ce titre disposer d'une force de frappe efficace. Pour cette raison, il crée l'*Officium super gubernatione Darssine comunis Janue et armamentorum gallearum dicti comunis*, afin d'inventorier les fournitures et l'équipement nécessaires à l'armement des galères de la commune. Ainsi rationalisée,

1. Sur ces événements, voir C. Masson, « Des guerres en Italie avant les guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident », p. 40-57.

la production annuelle « publique » génoise sera, jusqu'en 1450, de quatre galères². Avec cette décision, Boucicaut fait savoir qu'il porte son regard au-delà des frontières terrestres. S'armer de la sorte, c'était rappeler et reconstituer la puissance génoise en Méditerranée. C'était également affirmer à Venise, la rivale séculaire, que l'on ne comptait pas la laisser profiter seule du commerce maritime, ni occuper le devant de la scène politique.

Or, il ne semble pas que le maréchal ait jamais voulu faire de Gênes la première puissance méditerranéenne pour une simple question d'hégémonie. S'il agissait de la sorte, c'était pour courir sus à l'ennemi par excellence, le Turc. Sa biographie, anonyme, *Le Livre des fais*, rédigée dans un but apologétique, offre une clé de lecture particulièrement pertinente aux actions posées par Boucicaut. Au travers de ce personnage et de ses actions, elle construit le portrait du parfait chevalier de ce début du xv^e siècle. Outre ses qualités martiales et courtoises, il doit faire montre d'une foi chrétienne véritable et favoriser sa diffusion, par le biais, le cas échéant, de la guerre contre l'Infidèle. En 1403, Jean le Meingre a en effet embarqué à destination de Chypre, où les intérêts génois sont menacés. Sur l'île, le roi Janus II, fils et successeur de Jacques I^{er} de Lusignan, tente de s'emparer du comptoir génois de Famagouste, installé sur l'île en remerciement de l'aide apportée par la République au retour du précédent roi³. Le commandeur hospitalier de Gênes, Antonio Grimaldi, mandaté par Boucicaut, libère rapidement les possessions génoises⁴. Mais il va plus loin, puisqu'il saisit également des navires vénitiens, dont les cargaisons sont aussitôt vendues. Si la Sérénissime repousse la demande d'aide de Janus II comme l'offre de neutralité dans ce conflit proposée par Boucicaut, elle arme quinze nouvelles galères, afin d'intimider le gouverneur royal. Venise ne voulait à aucun prix que ce dernier puisse se croire tout-puissant en Méditerranée. S'enhardissant à la vue de ce qu'il veut considérer comme un renfort, le roi de Chypre met à nouveau le siège devant Famagouste, en janvier 1403. Cette fois, quelques navires de guerre vénitiens le soutiennent. C'en est trop pour Boucicaut. Le 3 ou le 4 avril, il quitte Gênes à la tête d'une flotte dont la taille inquiète Venise. Afin de protéger ses intérêts méditerranéens, celle-ci signe aussitôt avec Soliman I^{er}, fils de Bajazet I^{er}, une trêve, dirigée contre Gênes. C'est la guerre que redoutent les maîtres de la lagune et qui les conduit à concentrer leurs navires à proximité de Modon, importante ville du Péloponnèse et étape de première importance de la route de l'Orient, sous les ordres du capitaine du Golfe, Carlo Zeno. Après une rencontre, sans incident malgré la tension et l'hostilité que l'on devine sous les formules de courtoisie officielle, les Génois font étape à Chypre, où le maréchal de France avait envoyé le chevalier Guillaume de Montrevel, dit Lhermitte de La Faye, traiter avec le roi⁵. Après le pillage de la riche cité d'Alaïa, sur les

2. M. Balard, « Les forces navales génoises en Méditerranée aux xv^e et xvi^e siècles », p. 66-67.

3. A. Morosini, *Chronique : extraits relatifs à l'histoire de France, publiés pour la Société de l'histoire de France*, vol. I, p. 26 ; G. Stella, *Annales genuenses*, p. 257 ; J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au xiv^e siècle : expéditions du maréchal Boucicaut*, vol. I, p. 408-411 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre, dit Boucicaut, 1366-1421 : étude d'une biographie héroïque*, p. 101-103. Sur la question de l'Orient dans les relations entre Gênes et Venise, voir G. Ortalli et D. Puncuh (dir.), *Genova, Venezia, il Levante nei secoli XII-XIV*, et plus particulièrement, bien que limitant son propos à la période 1111-1381, la contribution de G. Ortalli, « Venezia-Genova : percorsi paralleli, conflitti, incontri ».

4. G. Stella, *Annales genuenses*, p. 261 ; M. de Bouïard, *Les Origines des guerres d'Italie : la France et l'Italie à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, p. 260 ; J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au xiv^e siècle...*, vol. I, p. 411 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 103 ; G. Petti Balbi, « I Gerosolimitani in Liguria in Età medievale tra tensioni politiche e compiti istituzionali », p. 175 ; F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 244.

5. G. Bembo, *Chronicon* p. 400 ; V. Joppi (éd.), « Cronachetta veneziana dal 1402 al 1415 », p. 304 ; D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, p. 209 ; A. Morosini, *Chronique...*, vol. I, p. 28-38 et 50-54 ; M. Pintoïn, *Chronique du religieux de Saint-Denys contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, vol. III, p. 82 ; M. Sanudo, *Vite de Duchi di Venezia*, col. 786 et 789 ; G. Stella, *Annales genuenses*, p. 263-264 ; J. Zeno, *Vita Caroli Zeni*, p. 99-101 ; M. de Bouïard, *Les Origines des guerres d'Italie...*, p. 262-266 ; J. Delaville-Le Roulx, *La France en Orient au xiv^e siècle...*, vol. I, p. 412-424 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 105 ; P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII*, vol. I, p. 74 ; S. Rose, *Medieval Naval Warfare, 1000-1500*, p. 110 rapporte le témoignage de 1407 de Costantino Lercari, patron de la galère de Boucicaut ; F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 246, 249 et 251-253 ; F. Thiriet, « La crise des trafics vénitiens au Levant dans les premières années du xv^e siècle », p. 70-71.

côtes de l'actuelle Turquie⁶, informé de la paix récemment conclue entre son procureur et le Lusignan⁷, le chevalier retourne quelques jours à Chypre avant de poursuivre sa route en direction du Proche-Orient. Son objectif est de prendre la ville égyptienne d'Alexandrie, que l'on considérait alors comme la clé de la puissance sarrasine. Mais les vents empêchent une attaque directe de cette place forte du pouvoir mamelouk⁸. Modifiant alors son itinéraire, il descend les côtes syriennes – il débarque et livre bataille devant Tripoli le 7 août⁹, met à sac les villes de Batroun le 9¹⁰ et de Beyrouth, principal port de la région mais place médiocrement défendue, où ses hommes raflent cinq cents balles d'épices¹¹, s'empare du port de Saïda¹² et s'abstient de débarquer devant Lattaquié, peut-être à cause de vents contraires¹³ –, mais ne parvient toutefois pas à s'approcher des rivages égyptiens. Il n'est de retour à Chypre que le 21 août, après avoir rappelé à lui les galères envoyées plus tôt devant Alexandrie¹⁴. Le 7 octobre, sur le chemin du retour, au large de Modon, sa flotte est assaillie par les quinze galères et la vingtaine de palessarmes de nabe et de brigantins de Carlo Zeno. Après quatre heures de combats, les Génois sont vaincus, trois galères restant entre les mains ennemies alors que les huit autres regagnent Gênes¹⁵.

6. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 221-229 ; A. Morosini, *Chronique...*, vol. I, p. 54-60 ; J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle...*, vol. I, p. 421-431 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 108-110. Auj. Alanya, ch.-lieu de district, prov. Antalya, Turquie.

7. L. de Mas-Latrie (éd.), *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. II, p. 466-471 ; D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 230 ; G. Stella, *Annales genuenses*, p. 266 ; M. de Boüard, *Les Origines des guerres d'Italie...*, p. 266 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, p. 431-435 ; *id.*, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, p. 295-296 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 110 ; P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise...*, vol. I, p. 74 ; F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 254.

8. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 230-233 ; *id.*, *Jean II le Meingre...*, p. 110-111.

9. D. Lalande la considère comme victorieuse (D. Lalande (éd.), *ibid.*, p. 232-243) ; A. Morosini, *Chronique...*, vol. I, p. 63, n. 4. M. Sanudo, citant le rapport d'un officier vénitien de Chypre, décrit ce combat comme une défaite (M. Sanudo, *Vite de Duchi di Venezia*, col. 800) ; J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle...*, vol. I, p. 436-442. D. Lalande avance, comme dans le cas d'Alaïa, l'idée que chacun des partis a pu interpréter de bonne foi le combat de façon différente, sans que cela puisse absolument exclure un succès, même de peu d'importance, de Boucicaut (D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 111-114). F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 258. Tripoli, ch.-lieu de district, gouv. Nord, Liban.

10. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 244 ; A. Morosini, *Chronique...*, vol. I, p. 63, n. 4 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, p. 442 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 114. Batroun, ch.-lieu de district, gouv. Nord, Liban.

11. G. Mazzatinti (éd.), *Annales forlivienses ab origine urbis usque ad annum MCCCCLXXXIII*, p. 80 ; G. Bembo, *Chronicon*, p. 400 ; V. Joppi (éd.), « Cronachetta veneziana dal 1402 al 1415 », p. 304 ; A. Giustiniani, *Annali della repubblica di Genova*, t. II, p. 228 ; A. Morosini, *Chronique*, vol. I, p. 60-70 et 176 ; E. Piloti, *Traité sur le passage en Terre sainte (1420)*, p. 196-197 ; J. Zeno, *Vita Caroli Zeni*, p. 102 ; J. de Delayto, *Annales estenses*, col. 987-988 ; D. Lalande (éd.), *ibid.*, p. 244-246 ; M. Sanudo, *Vite de Duchi di Venezia*, col. 786, 790 et 800-801 ; M. Pinton, *Chronique...*, vol. III, p. 82 ; « Instructions du Sénat vénitien », 25 septembre 1403 (J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle...*, vol. II, p. 119 ; vol. I, p. 442-443) ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 114-115. Beyrouth, ch.-lieu de gouv., Liban.

12. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 247-250 ; A. Morosini, *ibid.*, vol. I, p. 72, n. 1 ; M. Sanudo, *ibid.*, col. 801 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, vol. I, p. 443 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 115. Saïda, anc. Sidon, ch.-lieu de district, gouv. Sud, Liban.

13. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 251-252 ; A. Morosini, *ibid.*, vol. I, p. 72, n. 1 ; M. Sanudo, *ibid.*, col. 801 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, vol. I, p. 444 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 115. Lattaquié, anc. Laodicée, ch.-lieu de gouv., Syrie.

14. A. Morosini, *ibid.*, vol. I, p. 72-74 ; D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 253 ; M. de Boüard, *Les Origines des guerres d'Italie...*, p. 269 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, vol. I, p. 444-445 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 115-116 ; F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 262.

15. G. Bembo, *Chronicon*, p. 401 ; V. Joppi (éd.), « Cronachetta veneziana dal 1402 al 1415 », p. 305 ; J. de Delayto, *Annales estenses*, col. 988 ; D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 259-261 et 263-267 ; A. Morosini, *ibid.*, vol. I, p. 80-96 ; M. Pinton, *Chronique...*, vol. III, p. 82 ; M. Sanudo, *Vite de Duchi di Venezia*, col. 788-790, 802 (copie de la lettre de Carlo Zeno à Michele Steno, doge de Venise, 9 octobre 1403) et 803 ; G. Stella, *Annales genuenses*, p. 266-267 ; J. Zeno, *Vita Caroli Zeni*, p. 104 et 106-111 ; M. de Boüard, *ibid.*, p. 269 ; J. Delaville Le Roulx, *ibid.*, vol. I, p. 447-469 ; D. Lalande, *Jean II le Meingre...*, p. 117-126. La palessarme de nabe était une chaloupe armée en guerre et le brigantin un navire du type des galères, mais de taille inférieure à celle des galiotes.

Revenu dans la ville qu'il gouvernait, Boucicaut la prépare à la guerre. Mais des négociations débutées le 30 novembre – le Conseil des Anciens de la cité avait, dès le 31 octobre, fait appel à Charles VI afin qu'il obtienne une paix avec Venise – produisent un accord que les deux puissances ratifient le 22 mars 1404. Par la suite, jamais plus Boucicaut ne conduira, au départ de Gênes, d'expédition vers l'Orient¹⁶. Sa haine et son attention seront désormais dirigées vers Venise¹⁷ et vers la Lombardie.

Boucicaut et la guerre contre l'Infidèle

Concentrons-nous, maintenant qu'a été évoqué le cours des événements, sur l'attitude du maréchal de France face à la guerre en général et aux guerres en particulier, et, plus largement, sur la manière dont il les concevait.

Dans un premier temps, le gouvernement génois du maréchal a pour principal objectif de faire de Gênes une puissance militaire redoutable et redoutée. L'exemple de ses prédécesseurs et de leurs échecs n'avait certainement pas manqué de fortement marquer Boucicaut alors qu'il séjournait encore à la Cour de France. Il a donc cherché, avec succès, à faire de la République un État stable en ses murs et craint à l'extérieur par une décapitation des partis et un renforcement du potentiel offensif et défensif de la commune. En cela, il remplit tout à fait la mission que lui confia Charles VI.

Ce n'est qu'une fois cette étape franchie qu'il profite des troubles chypriotes pour prendre la direction des côtes du Proche-Orient, son esprit désormais entièrement tourné vers le but premier de son voyage, ainsi que l'affirme son biographe anonyme : « aler [...] sus les Sarrasins¹⁸ ». En fait, peu de temps avant les événements de 1403, un bouleversement majeur avait perturbé la carte géopolitique de l'Asie Mineure : la victoire, à Ankara, le 28 juillet 1402, des troupes de Tamerlan sur Bajazet¹⁹. Aussi le pillage d'Alaïa doit-il certainement se comprendre à la fois comme une conséquence de cette bataille et comme une expédition ordonnée par un chef de guerre au fait de l'affaiblissement d'un de ses ennemis dont il avait fait du vainqueur un de ses alliés²⁰. De même faut-il peut-être considérer qu'il fut encouragé en ce sens par ses alliés de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem²¹. Pendant tout ce temps, Boucicaut semble ignorer la portée réelle de la rivalité entre Venise et Gênes, ou à tout le moins la tient-il pour moins importante que son grand dessein. C'est ainsi qu'alors qu'il s'approche de Rhodes, il demande aux Vénitiens qui le suivent de l'accompagner afin de s'attaquer aux Sarrasins. Or, au même moment, la Sérénissime envoie des messages dans les ports et les places fortes de la région afin de prévenir ces mêmes Sarrasins des intentions hostiles du chevalier français²². Ce dernier reste alors interdit devant le refus du doge de se joindre à son effort de guerre. Le portrait que son biographe anonyme trace à cette occasion est celui d'un chrétien fervent outré des accommodements consentis par une république marchande pour le bien de son seul commerce. Quoi qu'il en soit de la politique vénitienne, Boucicaut désirait solidariser autour de sa personne

16. Il envisagera tout de même une nouvelle expédition contre Alexandrie en 1407 (D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 344-345).

17. L'envoi d'ambassadeurs de la République à Paris et les accusations que ceux-ci formulèrent à son endroit ne furent certainement pas pour peu dans cette haine (*ibid.*, p. 276).

18. *Ibid.*, p. 219.

19. N. Housley, *The Later Crusades, 1274-1580: from Lyons to Alcazar*, p. 81.

20. A.-M. Graziani, *Histoire de Gênes*, p. 244.

21. Selon E. Piloti, les Hospitaliers ont promis 40 000 ducats à Boucicaut en cas de conquête de la ville (E. Piloti, *Traité sur le passage en Terre sainte (1420)*, p. 193-194) ; A. Luttrell, « The Hospitallers at Rhodes: 1360-1421 », p. 308.

22. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 218-219, 233-234 et 244-245.

les trois principales puissances chrétiennes de Méditerranée orientale : Gênes, Venise et l'ordre hospitalier. C'est ainsi qu'après son escale à Rhodes, le maître de l'ordre, Philibert de Naillac, accompagné de plusieurs de ses meilleurs chevaliers, l'accompagne²³. En effet, depuis au moins 1396 et la croisade de Nicopolis, le maréchal de France avait noué de sincères liens d'amitié avec les chevaliers de Rhodes, qui partageaient la même volonté de combattre l'Infidèle. Sous la maîtrise de Naillac, cette volonté se traduisit par un engagement militaire sur tous les fronts²⁴. Sept ans plus tard, c'est donc dans ce but que les porteurs de la croix de Saint-Jean rejoignent les Franco-Génois. Par ailleurs, à Gênes, l'ordre jouait également un rôle temporisateur dans les luttes qui secouaient la cité, un choix qui l'avait, entre autres, amené en 1397 à s'emparer du château de Gavi et à représenter Antonio Montaldo dans les négociations avec le gouverneur royal français²⁵, c'est-à-dire des options politiques qui en faisaient l'un des principaux soutiens du pouvoir français. Cette double action – génoise et méditerranéenne – ne pouvait manquer d'attirer l'attention du gouverneur royal, tout comme elle laissait peu de doutes sur les projets que nourrissait le gouverneur de Gênes avant même d'avoir résolu la question Lusignan. Ici, le maréchal de France, grâce à ses amitiés politiques, supplée les lacunes, ou ce qu'il considère comme tel, des souverains européens qui, peut-être trop empêtrés dans la question du Schisme, se révélaient alors incapables de profiter de la situation pour mener une action puissante et décisive contre les Ottomans et ainsi, par exemple, dégager Constantinople de leur pression²⁶.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas, ici, à une volonté de susciter une union chrétienne autour d'un projet d'expédition croisée qui ne dit pas son nom que nous avons à faire, mais bien au pragmatisme d'un chevalier conscient de l'importance de la guerre sur mer dans ses efforts militaires. Les puissances que Boucicaut regroupe ne sont pas les premières royaumes d'Europe mais les patries de certaines des flottes les plus redoutées du temps. Il refuse donc de limiter son action à des croisades défensives, celles qui s'imposent pourtant au fil du ^{xiv}^e siècle²⁷, pour porter le fer directement au cœur de la puissance de l'ennemi. Il ne cherchait pas à mettre sur pied un *passagium generale* – qui aurait nécessité une paix européenne²⁸ –, mais organise une expédition de moindre envergure, un passage particulier, dont il entend être le véritable capitaine. Au vrai, le gouverneur de Gênes agit au niveau qui est le sien, celui des barons, négligeant ouvertement et de façon tout à fait consciente celui des princes, alors même qu'il tient son pouvoir d'un des principaux souverains d'Europe, le roi de France. Puisque c'est aux princes de faire la paix et de mener une croisade conjointe contre l'Infidèle, le chevalier tourangeau observera les préceptes chevaleresques à son niveau et commande un voyage d'Orient organisé autour du milieu qui est alors le sien, la Méditerranée²⁹.

En somme, les plans de Boucicaut ne se veulent pas porteurs d'un idéal de société, comme purent, par exemple, l'être les projets de Philippe de Mézières. Ils ressortissent au quotidien de ces gens d'armes habitués à la guerre pour qui le combat et la victoire ont une valeur intrinsèque. Pour le maréchal de France, la chevalerie, qu'il connaît de « l'intérieur »,

23. D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 219-221.

24. A. Demurger, *Chevaliers du Christ : les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (x^e-xv^e siècle)*, p. 243-244.

25. E. Jarry, *Les Origines de la domination française à Gênes (1392-1402) : documents diplomatiques et politiques*, p. 242-243 ; G. Petti Balbi, « I Gerosolimitani in Liguria... », p. 173-174.

26. N. Housley, *The Later Crusades...*, p. 81.

27. A. Luttrell, « Popes and Crusades: 1362-1394 », p. 576.

28. C'est le projet que défendait, entre autres, Philippe de Mézières quelques années auparavant (N. Iorga, *Philippe de Mézières, 1327-1405, et la croisade au xiv^e siècle*, p. 469-470).

29. Selon N. Housley, qui se fonde sur les sources contemporaines pour l'affirmer, jamais Boucicaut ne prit la croix, ce qui n'empêche bien sûr en aucune façon une volonté permanente de combattre l'Infidèle (N. Housley, « Le maréchal Boucicaut à Nicopolis », p. 88).

est à même, par sa valeur, d'efficacement s'opposer aux Mamelouks. Au vrai, s'il ne conduit pas une croisade royale, Boucicaut n'en suit pas moins les préceptes stratégiques qui doivent alors en assurer le succès. L'Égypte, but premier de son expédition, est en effet la cible privilégiée de plusieurs auteurs de l'époque³⁰, parmi lesquels Philippe de Mézières³¹, que Boucicaut avait soutenu dans ses prêches³², un vétéran de la croisade de 1365 qui avait permis le sac du port mais n'avait pu conduire à une fixation chrétienne en Orient³³. La destruction du pouvoir mamelouk en Orient devait permettre la libération de toutes les terres qui lui étaient soumises, de l'Égypte aux rives orientales de la Méditerranée, c'est-à-dire, entre autres, la Terre sainte. Un nouvel État, latin, devait, à terme, s'établir à proximité des terres ottomanes.

L'élément vénitien

Un élément semble initialement échapper au Français : le refus de Venise d'assister au triomphe de la chrétienté, dans le cas où Gênes en profiterait pour accroître sa puissance économique, et partant politique. On pourrait opposer à cela que cette vision des événements est fortement dépendante de ce qu'en dit *Le Livre des faits*, tout entier consacré à la défense de son « héros ». Or, il est une donnée qui, semble-t-il, a été négligée dans cette affaire et qui vient compléter cette lecture des événements, donnée qui, pourtant, fut soulignée par les contemporains des faits. Il s'agit des balles d'épices vénitiennes. Leur perte est rappelée à plusieurs reprises par les représentants de la Sérénissime devant Boucicaut, devant Gênes, devant Charles VI ou encore devant leurs représentants respectifs. Pourquoi donc, en effet, dans l'hypothèse même où il n'aurait pu contenir ses hommes lors du pillage, le gouverneur royal n'en a-t-il pas exigé la restitution immédiate, que cela lui ait, ou non, été réclamé par des marchands vénitiens³⁴ ? Il connaissait, pourtant, l'attachement des villes italiennes à leur commerce. Ici, à notre sens, Jean le Meingre agit en vue de « punir », le mot n'est pas trop fort, la Sérénissime. Qu'importent les arguments qu'il produit pour se justifier des accusations de vol – selon lui, il est légitime de saisir ce qui se trouve en terre infidèle³⁵ –, si la conservation ou la défense d'une bonne entente avec celle qui était pourtant une rivale économique – en attendant de le redevenir sur un plan politique – avait été au centre de ses préoccupations, il aurait veillé à limiter les nuisances qu'elle subissait. Or, c'est tout le contraire qu'il se passe. Le croisé se venge d'un traître. Le pillage n'est pas la simple conséquence d'une victoire militaire, mais bien une décision réfléchie qui place Gênes, par le fait de son gouverneur royal, en position de juge de l'orthodoxie, et plus spécifiquement de l'orthodoxie croisée. Non sans que soit présent, à l'esprit du maréchal, le souvenir de l'entente qui avait rapproché le Lusignan révolté de la Sérénissime.

30. J. Paviot, « Comment reconquérir la Terre sainte et vaincre les Sarrasins ? », p. 81-82 et 85. C'est au XIII^e siècle, peut-être à la suite de Richard I^{er} Cœur de Lion, que l'Égypte devient la cible principale des entreprises croisées (J. France, « Thinking about Crusader Strategy », p. 77).

31. N. Iorga, *Philippe de Mézières...*, p. 504-505.

32. J. Paviot, « Boucicaut et la croisade (fin XIV^e-début XV^e siècle) », p. 82.

33. A. Luttrell, « Popes and Crusades: 1362-1394 », p. 577.

34. F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 260.

35. Remarquons que, de la même façon, lorsque Clément VII mit sur pied la flotte destinée à servir Louis I^{er} d'Anjou, il était permis aux capitaines de cette dernière de s'emparer d'alliés du duc d'Anjou faisant relâche dans des ports ennemis (J. Favier, « Les galées de Louis d'Anjou », p. 144).

Par ses actes, Boucicaut creuse donc le fossé existant entre Gênes et Venise. Après que l'affaire de Beyrouth avait amené cette dernière à ne pas l'accuser directement – pour ne pas s'aliéner le roi de France –, mais à mettre en cause les Génois, la rencontre de Modon fait du maréchal la cible principale des critiques vénitiennes qui, relayées en Cour de Paris, s'efforceront d'obtenir son rappel. De leur côté, les sujets génois de Charles VI font montre d'une certaine réticence à assumer les conséquences des actions de leur gouverneur. C'est ainsi que, dès son retour, le 29 octobre, le Conseil des Anciens refuse d'entrer en guerre ouverte contre les Vénitiens. D'ailleurs, l'ambassade chargée de s'enquérir des prochains élargissements des prisonniers et de la remise des biens saisis sur les galères génoises est avant tout dépêchée afin de prendre connaissance des dispositions vénitiennes. Les négociations, bien qu'elles avancent, sont marquées, du côté génois, par une réelle ambiguïté, certains cherchant avant tout la paix, pour des raisons évidemment économiques, tandis que d'autres, liés à Boucicaut, refusaient de « sacrifier » le prestige de leur ville à l'obtention d'une normalisation de la situation politique. Finalement, un accord est signé, le 22 mars 1404, dans la chapelle Saint-Nicolas du palais des Doges de Venise, en présence des représentants des deux républiques. Il prévoit que les prises de Famagouste et de Beyrouth soient restituées à leurs propriétaires vénitiens, que les navires génois saisis à Modon et les hommes qui s'y trouvaient soient renvoyés en Ligurie et il interdit les représailles ultérieures. Cependant, la complexité du traité laissait craindre les plus grandes difficultés d'application³⁶. De plus, le 6 juin 1404, Jean le Meingre, en son nom propre et non en tant qu'officier royal, lance un défi à Carlo Zeno et au doge Michele Steno. Ici encore, comme lors de la question de la croisade, Boucicaut réagit « à son niveau », considérant que les implications franco-vénitiennes des événements d'Orient échappent à son pouvoir. C'est son honneur de chevalier qu'il désire laver, non mettre au point un accord entre Gênes, et à travers elle la France, et Venise. D'ailleurs, dès les jours qui suivirent la bataille de Modon, il avait adopté de sa propre initiative une attitude ouvertement hostile à son égard et s'emparera, quatre jours après l'affrontement, d'une grosse galère et d'une coque, toutes deux vénitiennes³⁷.

Privatisant la conduite de la guerre par le biais d'un pouvoir que lui avait confié un Charles VI absent dans tous les sens du terme, Boucicaut entraîne donc son souverain dans un conflit nouveau avec la puissance vénitienne. La délégation de l'autorité politico-militaire a privé le roi de France de sa liberté à décider lui-même de la paix, et donc de la guerre.

36. F. Surdich, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », p. 261-262, 267-269, 274 et 276-277.

37. V. Joppi (éd.), « Cronachetta veneziana dal 1402 al 1415 », p. 305 ; G. Bembo, *Chronicon*, p. 401 ; D. Lalande (éd.), *Le Livre des fais...*, p. 268 ; A. Morosini, *Chronique...*, vol. I, p. 100 et 148-150 ; M. Sanudo, *Vite de Duchii di Venezia*, col. 790 ; G. Stella, *Annales genuenses*, p. 267.

Résumé

En 1403, Jean II le Meingre dit Boucicaut, gouverneur royal de Gênes désigné par Charles VI, prend la mer pour l'Orient. Après avoir pacifié la république, il entre en guerre contre l'ennemi qui ne quittait jamais ses pensées : l'Infidèle. Pourtant, il sait que Venise, principale rivale de Gênes, n'entretient avec cette dernière qu'une paix de façade et se tient prête à reprendre les armes au moindre *casus belli*. Alors même qu'il n'ignore pas la puissance de la Sérénissime – l'une des sources indispensables à la connaissance de son gouvernement génois, *Le Livre des fais* le signale à l'envi –, il va entrer en guerre, négligeant délibérément le fait qu'il tenait son pouvoir d'un roi dont il devait suivre la politique. Gênes est donc mise en danger par un gouverneur qui abandonne sa mission en faveur d'une guerre sainte pour laquelle l'union des princes chrétiens, qui avait déjà fait long feu à l'époque de Nicopolis, n'était plus indispensable.

Bibliographie

Sources imprimées

- BEMBO Giovanni, *Chronicon* (appendice II de la *Chronica* d'Andrea Dandolo), Bologne, N. Zanichelli (*Rerum italicarum scriptores*, XII, 1), 1944.
- DELAYTO Jacobus de, *Annales estenses*, dans Muratori Lodovico Antonio (éd.), *Rerum italicarum scriptores ab anno aerae christianae quingentesimo ad millesimumquingentesimum, quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex Ambrosianae, Estensis, aliarumque insignium bibliothecarum codicibus*, t. XVIII, Milan, Societas palatinae, 1731, col. 905-1096.
- GIUSTINIANI Agostino, *Annali della repubblica di Genova*, t. II, Gênes, Canepa, 1854.
- JOPPI Vincenzo (éd.), « Cronachetta veneziana dal 1402 al 1415 », *Archivio veneto*, t. XVII, 1879, p. 301-325.
- LALANDE Denis (éd.), *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, Genève / Paris, Droz (Textes littéraires français), 1985.
- MOROSINI Antonio, *Chronique : extraits relatifs à l'histoire de France, publiés pour la Société de l'histoire de France*, Paris, H. Laurens, 1898-1902, 4 vol.
- MAZZATINTI Giuseppe (éd.), *Annales forlivienses ab origine urbis usque ad annum MCCC-CLXXXIII*, Città di Castello, S. Lapi (*Rerum italicarum scriptores*, XXII, 2), 1903.
- PILOTI Emmanuel, *Traité sur le passage en Terre sainte (1420)*, Louvain / Paris, E. Nauwelaerts / Béatrice-Nauwelaerts (Publication de l'université Lovanium de Léopoldville, 4), 1958.
- PINTOIN Michel, *Chronique du religieux de Saint-Denys contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-format, 13, 3), 1994, 3 vol.

SANUDO Marino, *Vite de Duchi di Venezia*, dans Muratori Lodovico Antonio (éd.), *Rerum italicarum scriptores*, t. XXII, Milan, Societas palatinae, 1733, col. 405-1252.

STELLA Georgio, *Annales genuenses*, Bologne, N. Zanichelli (*Rerum italicarum scriptores*, XVII, 2), 1975.

ZENO Jacobo, *Vita Caroli Zeni*, Bologne, N. Zanichelli (*Rerum italicarum scriptores*, XIX, 6), 1941.

Études

BALARD Michel, « Les forces navales génoises en Méditerranée aux xv^e et xvi^e siècles », dans Paviot Jacques et Verger Jacques (éd.), *Guerre, Pouvoir et Noblesse au Moyen Âge : mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2000 (Cultures et Civilisations médiévales, 22), p. 63-69.

BOÛARD Michel de, *Les Origines des guerres d'Italie : la France et l'Italie à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Paris, E. de Boccard (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 139), 1936.

DELAVILLE LE ROULX Joseph, *La France en Orient au xiv^e siècle : expéditions du maréchal Boucicaut*, Paris, E. Thorin (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 44-45), 1886, 2 vol.

DELAVILLE LE ROULX Joseph, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, Paris, E. Leroux, 1913.

DEMURGER Alain, *Chevaliers du Christ : les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (xi^e-xvi^e siècle)*, Paris, Éd. du Seuil, 2002.

FAVIER Jean, « Les galées de Louis d'Anjou », dans Dubois Henri, Hocquet Jean-Claude et Vauchez André (éd.), *Horizons marins, itinéraires spirituels*, t. II, *Marins, Navires et Affaires : v^e-xviii^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 21), 1987, p. 137-146.

FRANCE John, « Thinking about Crusader Strategy », dans Christie Niall et Yazigi Maya (éd.), *Noble Ideals and Bloody Realities: Warfare in the Middle Ages*, Leyde / Boston, Brill (History of Warfare, 37), 2006, p. 75-96.

GRAZIANI Antoine-Marie, *Histoire de Gênes*, Paris, Fayard (Histoire des grandes villes du monde), 2009.

HOUSLEY Norman, *The Later Crusades, 1274-1580: from Lyons to Alcazar*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

HOUSLEY Norman, « Le maréchal Boucicaut à Nicopolis », dans Paviot Jacques et Chauney-Bouillot Martine (dir.), *Nicopolis, 1396-1996 : actes du colloque international organisé par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon et le Centre national de la recherche scientifique, Dijon, conseil régional de Bourgogne, 18 octobre 1996*, Dijon, Société des Annales de Bourgogne (Annales de Bourgogne, 68), 1997, p. 85-99.

- HUBRECHT Georges, « La juste guerre dans la doctrine chrétienne, des origines au milieu du XVI^e siècle », dans *La Paix*, part. 2, Bruxelles, Éd. de la Librairie encyclopédique (Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, 15), 1961, p. 107-123.
- IORGA Nicolae, *Philippe de Mézières, 1327-1405, et la croisade au XIV^e siècle*, Paris, É. Bouillon (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques, 110), 1896.
- JARRY Eugène, *Les Origines de la domination française à Gênes (1392-1402) : documents diplomatiques et politiques*, Paris, A. Picard et fils, 1896.
- LALANDE Denis, *Jean II le Meingre, dit Boucicaut, 1366-1421 : étude d'une biographie héroïque*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 184), 1988.
- LUTTRELL Anthony, « The Hospitallers at Rhodes: 1360-1421 », dans Setton Kenneth Meyer (dir.), *A History of the Crusades*, t. III, Madison / Londres, The University of Wisconsin Press, 1975, p. 278-313.
- LUTTRELL Anthony, « Popes and Crusades: 1362-1394 », dans *Genèse et Débuts du Grand Schisme d'Occident*, actes du colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Avignon, 25, 26, 27 et 28 septembre 1978, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique (Colloque internationaux du Centre national de la recherche scientifique, 586), 1980, p. 575-585.
- MAS-LATRIE Louis de, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. II, Paris, Impr. nationale, 1852.
- MASSON Christophe, « Des guerres en Italie avant les guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident », thèse de doctorat en histoire, art et archéologie, Liège, université de Liège, 2011, 3 vol.
- ORTALLI Gherardo et PUNCUH Dino (dir.), *Genova, Venezia, il Levante nei secoli XII-XIV*, actes du colloque international tenu à Gênes et Venise, 10, 11, 12, 13 et 14 mars 2000, Genève, Società ligure di storia patria / Venezia Istituto veneto di scienze, lettere ed arti (Atti della Società ligure di storia patria, 41), 2001.
- ORTALLI Gherardo, « Venezia-Genova : percorsi paralleli, conflitti, incontri », dans Ortalli Gherardo et Puncuh Dino (dir.), *Genova, Venezia, il Levante nei secoli XII-XIV*, actes du colloque international tenu à Gênes et Venise, 10, 11, 12, 13 et 14 mars 2000, Genève, Società ligure di storia patria / Venezia Istituto veneto di scienze, lettere ed arti (Atti della Società ligure di storia patria, 41), 2001, p. 9-27.
- PAVIOT Jacques, « Boucicaut et la croisade (fin XIV^e-début XV^e siècle) », dans Nejedlý Martin et Svátek Jaroslav (dir.), *La Noblesse et la Croisade à la fin du Moyen Âge (France, Bourgogne, Bohême)*, Toulouse, université de Toulouse II – Le Mirail (Méridiennes. Sér. Croisades tardives, 2), 2009, p. 69-83.
- PAVIOT Jacques, « Comment reconquérir la Terre sainte et vaincre les Sarrasins ? », dans Balard Michel, Kedar Benjamin Zeev et Riley-Smith Jonathan (dir.), *Dei gesta per Francos : études sur les croisades dédiées à Jean Richard*, Aldershot / Burlington / Singapour, Ashgate, 2001, p. 79-85.

PERRET Paul-Michel, *Histoire des relations de la France avec Venise du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII*, vol. I, Paris / Leipzig, H. Welter, 1896.

PETTI BALBI Giovanna, « I Gerosolimitani in Liguria in Età medievale tra tensioni politiche e compiti istituzionali », dans Costa Restagno Josepha (dir.), *Cavalieri di San Giovanni e territorio : la Liguria tra Provenza e Lombardia nei secoli XIII-XVII*, actes du colloque tenu à Gênes, Imperia et Cervo, 11, 12, 13 et 14 septembre 1997, Bordighera, Istituto internazionale di studi liguri (Atti dei convegni, 2), 1998, p. 165-190.

ROSE Susan, *Medieval Naval Warfare, 1000-1500*, Londres / New York, Routledge (Warfare and History), 2002.

SURDICH Francesco, « Genova e Venezia fra Tre e Quattrocento », *Atti della Società Ligure di storia patria*, nouv. sér. VII, vol. LXXXI, fasc. 2, 1967, p. 205-327.

THIRIET Freddy, « La crise des trafics vénitiens au Levant dans les premières années du XV^e siècle », *Studi in memoria di Federigo Melis*, vol. III, Naples, Giannini, 1978, p. 59-72.